

Forums pour l'entourage

## Besoin d'aide et d'infos

Par Profil supprimé Posté le 04/11/2013 à 09h51

Bonjour,

J'ai besoin d'infos suite a l'hospitalisation de mon papa. Il a eu un accident de voiture mardi dernier et a du se faire hospitaliser pour sa cheville cassé. Mais en même temps ils l'ont traité pour le diabète, l'hypertension et un sevrage alcoolique. Nous savions qu'il buvait . Sauf qu'aucun medecin ne lui a expliqué le traitement. Donc a aujourd'hui il va aller en maison de reeducation pour sa cheville, il a bien compris qu'il devait être traité pour le diabète et hypertension mais pas pour le reste. Il a accepté de changer de médecin traitant . Je prends RDV ce jour. Je vais voir avec elle. Que peut on faire maintenant sachant que le sevrage est fait médicamenteusement. Il a eu du Tiapridal pendant environ 4 jours. Mais pour lui il n'y a pas de problème. De plus il fume énormément. Merci pour votre aide , je suis sa fille. Mes parents habite dans le Loir et Cher;

### 3 réponses

---

Profil supprimé - 04/11/2013 à 11h33

Bonjour Karinette,

Merci pour votre message sur notre forum. Compte tenu de l'urgence relative dans laquelle vous vous trouvez je me permets de vous répondre. J'espère que des Internautes pourront en faire autant bientôt.

Si je comprends bien la situation le problème d'alcool de votre père a été "découvert" médicalement à l'occasion de cet accident. Il bénéficie d'une prise en charge médicale pour ce problème mais ce n'est pas une démarche qu'il a entamée de lui-même.

La prise en charge médicale est nécessaire pour amortir le syndrome de sevrage qui risque de découler de l'arrêt brutal de son alcoolisation et parce qu'à l'hôpital il ne peut pas boire autant d'alcool que chez lui.

Cependant l'alcoolisme ou l'alcoolisation excessive, pour s'en débarrasser, nécessitent que la personne concernée reconnaisse son problème et veuille elle-même s'en sortir. Vous ne dites rien de tout cela dans votre message et l'impression est plutôt que cet accident est un révélateur mais que votre père, lui, n'est pas dans le désir d'arrêter. Je ne voudrais pas être trop pessimiste mais on peut supposer alors que, dès qu'il sortira du milieu hospitalier et que la contrainte médicale sera moins forte sur lui, il y a de grandes chances qu'il recommence à boire.

Cependant, au moins, le problème a été "dit" et ses conséquences sont visibles. En effet, il est possible que

l'accident soit lié à son alcoolisation excessive ainsi que son diabète et son hypertension (le tabac est aussi en jeu pour ce dernier). Bref, il a des usages d'alcool et de tabac semble-t-il très nocifs pour sa santé. C'est une base pour que vous en parliez avec lui, ainsi que le reste de votre famille autour de lui. Cependant, discuter avec une personne ayant un problème d'alcool doit se faire "idéalement" dans la compréhension de ce qu'est un tel problème "en général" et pour lui en particulier. C'est pourquoi je ne peux que vous conseiller de vous rendre vous-même, pour y prendre conseil, dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) de votre département. C'est gratuit, c'est là notamment que l'on peut soigner les dépendances mais aussi que l'on reçoit l'entourage. Il y a des erreurs à ne pas commettre comme la tentative de contrôle, le jugement et la culpabilisation de la personne. C'est difficile de ne pas tomber dans ces travers en tant que proche. Il y a des qualités à avoir aussi, comme la patience, la compréhension et l'acceptation de sa propre impuissance à changer l'autre. C'est également difficile. Retrouvez les coordonnées de tous les centres de soins spécialisés de votre département et de celui de vos parents dans notre rubrique ["S'orienter"]-><http://www.drogues-info-service.fr/?-Adresses-utiles->.

Bon courage Karinette !

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 05/11/2013 à 05h40

Merci pour vos infos, en effet pour lui il peut arrêter quand il veut.

J'ai été voir avec ma maman hier soir un nouveau médecin traitant avec son accord. Nous lui avons tout expliqué. Il est spécialisé dans l'hypertension et le diabète donc déjà important. De plus il est prêt à parler avec mon papa des risques importants à 65 ans avec tout ce qu'il a et ce qu'il fait. On va voir ce que cela va donner. Nous avons rendez-vous mercredi avec le chirurgien pour voir avec lui si il sort ou si il va en centre de rééducation pour au moins 1 mois pour sa cheville. Le médecin traitant est pour cette suite et il connaît bien l'équipe de soins. Donc il pourra mettre en place des choses. Mais il a bien été clair, moi j'en suis consciente, ma maman moins, si il ne veut pas se faire soigner pour l'alcool, il ne pourra rien faire. C'est sur que s'il rentre à la maison il recommencera.

En tout cas merci à vous. C'est bien d'avoir des gens qui vous répondent.

Profil supprimé - 05/11/2013 à 08h56

Bonjour Karinette,

Merci pour votre réponse et à votre service !

Encore une fois, au-delà du nouveau médecin traitant et du suivi médical de votre père je vous recommande une prise de contact avec un CSAPA afin de discuter avec eux de la situation de votre père. Il n'est pas facile de lever le déni d'une personne alcoolique et les proches, frustrés de ne rien voir bouger, peuvent avoir tendance à s'énerver. C'est légitime de leur point de vue mais cela fait rarement avancer les choses. Vous renseigner sur la maladie alcoolique et prendre des informations sur comment aborder le problème avec lui pourrait vous aider, peut-être, à mieux faire admettre son problème à votre père. Sans garanties mais au moins vous aurez essayé d'agir en connaissance de cause !

Cordialement,

le modérateur.